

Avignon : ouverture d'un centre de vaccination au château de la Barbière



La Ville d'Avignon ouvre un centre de vaccination au château de la Barbière à partir du lundi 1^{er} mars. Objectif : accompagner les seniors les plus fragiles.

L'initiative, menée en partenariat avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé (ARS), est pilotée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Le nouveau centre de vaccination sera donc opérationnel à partir du 1^{er} mars au château de la Barbière situé 8 avenue du Roi Soleil. Un tiers des rendez-vous proposés aux plus de 75 ans via la plateforme Doctolib sont pré-réservés pour les seniors identifiés par la Ville comme les plus fragiles et les plus isolés soit 400 créneaux sur les trois semaines à venir.

Protéger les plus de 75 ans jugées les plus fragiles

Pour cela, la Cellule Seniors de la municipalité d'Avignon a prendra contact avec les personnes



Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2021

avignonnaises de plus de 75 ans jugées les plus fragiles et non encore vaccinées pour leur proposer de se faire vacciner sur un créneau horaire précis et, avec leur accord, les inscrire via un accès dédié, leur assurant ainsi un rendez-vous pour la première injection ainsi que pour la seconde (28 jours après).

« Elle s'assurera également du transport des seniors rencontrant d'importants problèmes de mobilité et ne disposant pas de moyens de transport personnel grâce à la mise en place d'un service de navette gratuit entre leur domicile et le centre de vaccination, explique la Ville. L'opération sera renouvelée chaque semaine et le nombre de créneaux évoluera proportionnellement à celui des vaccins reçus par le centre. »

160 créneaux par semaine

La première semaine, le centre de vaccination sera ouvert les lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi. Les semaines suivantes, il ouvrira ses portes les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 17h, ainsi que les vendredi et samedi matins.

En tout, 84 créneaux de vaccination seront ouverts pour la Cellule Seniors lors de la première semaine de mars sur les après-midi du mardi 2 et mercredi 3, de 13h à 17h. Les semaines suivantes, trois demi-journées proposeront un total de 160 créneaux par semaine : les mardi et mercredi après-midi de 13h à 17h et le vendredi matin de 9h à 11h30.